



POLE VIE LOCALE

PROTOCOLE FAMILLES

Accueil des enfants dans ALSH à partir du mercredi 13 mai 2020

Protocole applicable dans les 4 établissements suivants

- Accueil de loisirs sans hébergement « Les z'intrépides » à Sauve
- Accueil de loisirs sans hébergement « Les frimousses » à Quissac
- Accueil de loisirs sans hébergement « Les aventuriers » à Saint Hippolyte du Fort
- Accueil de loisirs sans hébergement « Les petites canailles » à Lédignan

Protocole préparation et accueil pour les parents : **A l'arrivée**

- L'enfant doit rester à sa maison dans les cas suivants : s'il a au moins un des symptômes du COVID 19, si un membre de sa famille est testé positif ou si votre médecin référent émet un doute sur le diagnostic (si pas de test qui le confirme)
- Vous devez prendre la température avant d'amener votre ou vos enfant(s) au centre de loisirs (*si l'enfant a de la température à partir de 38°C l'enfant doit rester à sa maison et vous devez en informer la crèche*)
- Vous serez accueillis une famille après l'autre à l'entrée (délimitation au sol)
- Vous devez dès l'entrée du centre de loisirs porter obligatoirement un masque et vous devez désinfecter vos mains avec du gel hydroalcoolique (qui sera mis à votre disposition)
- Vous devez respecter les distances de sécurité qui seront formalisées au sol. Les familles seront accueillies une par une dans un espace strictement délimité.
- Un agent du centre de loisirs vous accueillera ainsi que votre enfant.
- Contrôle température : un agent prendra au moins une fois la température de votre enfant dans la journée ou si votre enfant présente des signes de fatigue ou d'autres symptômes.
- Les transmissions seront rapides (*si besoin d'informations complémentaires non urgentes la directrice rappellera les parents le lendemain*)

Protocole d'accueil pour les parents : **Au départ**

- Vous devez porter votre masque dès l'entrée dans l'établissement et vous désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique (qui sera mis à votre disposition).
- Vous serez accueillis une famille après l'autre à l'entrée (délimitation au sol)
- L'enfant repart avec la famille en respectant les gestes barrières
- Les transmissions seront rapides (*si besoin d'informations complémentaires non urgentes la directrice rappellera les parents le lendemain*)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A remettre à la directrice au plus tard le premier jour d'accueil de votre ou vos enfants

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, (Nom et Prénom)....., responsable légal(e) de l'enfant, atteste avoir pris connaissance du protocole d'accueil de mon enfant dans le centre de loisirs (précisez la commune)

Et je m'engage à respecter les consignes ainsi que les gestes barrières pour me protéger et protéger les autres.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le2020, à

Signature